



ZEC Menokeosawin

Québec, le 24 mars 2022

Objet : Avis de convocation à la prochaine assemblée générale annuelle des membres

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à l'assemblée générale annuelle de votre association qui se tiendra :

Date : Dimanche, le 24 avril 2022
Heure : 13h
Lieu : 650, 206^e Avenue (anciennement 106^e Avenue), St-Georges-de-Champlain (Shawinigan), G9T 3K3. Il s'agit de la salle communautaire de St-Georges (local des Chevaliers de Colomb)

Vous trouverez ci-joint, les documents suivants :

1. L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2022.
2. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2021.
3. Une demande de modification aux règlements généraux de la zec
4. Les états financiers au 30 novembre 2021.

N.B. : Les documents sont également disponibles sur notre site internet :

<http://zecmenokeosawin.reseauzec.com/>

Votre présence est importante puisque lors de cette rencontre, vos administrateurs vous présenteront les réalisations de la dernière saison, les orientations de la prochaine et vous informeront sur le budget de la zec. Vous aurez aussi l'occasion d'élire quatre membres du c.a. dont les mandats sont à renouveler cette année.

Élections 2022

Au cours des dernières années, la pandémie est grandement venue perturber nos opérations. Les règles sanitaires nous ont obligés à mettre en place des procédures inhabituelles. De plus ces règles ne nous ont pas permis de tenir nos assemblées générales annuelles en présentiel (2020 et 2021). Donc, étant donné que nous





Zec Menokeosawin

sommes une année paire, conformément à l'esprit de nos règlements généraux, les quatre administrateurs qui ont été élus la dernière année paire où il y a eu des élections seront en élection.

Depuis quatre ans, nous avons administré les affaires de notre organisation en assurant la plus grande transparence. Le travail des membres du conseil d'administration, bien encadré par notre trésorier (M. Pierre Boucher), nous a permis de maintenir la santé financière de notre organisation à son meilleur. Les incertitudes liées à la pandémie nous ont obligés à gérer de façon prudente, afin de conserver une marge de manœuvre. Nous sommes donc en bonne position pour faire face à l'inflation et éviter de surcharger financièrement nos membres.

C'est avec plaisir que nous serons en mesure, lors de la rencontre du 24 avril, de vous présenter les résultats de nos interventions. L'équipe (7 administrateurs) est disposée à poursuivre le travail déjà amorcé. Pour cela, les administrateurs suivant : Dominic Deschênes, Pierre Boucher, Luc Marchand et Michel Daneault vont solliciter un autre mandat lors des élections du 24 avril prochain. Voter pour ces administrateurs c'est voter pour l'équipe qui travaille pour vous depuis 2018. Au plaisir de vous rencontrer lors de l'AGA.

Nous anticipons votre présence en grand nombre et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Notez que les cartes de membres et les forfaits 2022 seront disponibles sur place.

Karl-Patrick Guérard
Secrétaire





ZEC Menokeosawin

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 24 avril 2022 à 13h,

Au 650, 206^e Avenue, St-Georges-de-Champlain, Québec

1. Mot de bienvenue.
2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et quorum.
3. Ouverture de l'assemblée par le président.
4. Désignation du président d'assemblée ainsi que le secrétaire d'assemblée.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 25 avril 2021.
7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association.
8. Rapport – Développement faunique et protection du territoire.
9. Rapport – Réseau routier et infrastructures.
10. Rapport – Communications et activités récréatives.
11. Rapport – Plan de développement des baux de villégiature.
12. Modification aux règlements généraux
13. Présentation des états financiers pour la période finissant le 30 novembre 2021.
14. Rapport du comité de surveillance et de vérification.
15. Adoption des états financiers au 30 novembre 2021.
16. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2021.
17. Plan d'action 2022
 - Faune et protection du territoire
 - Réseau routier et infrastructures
 - Communications et activités récréatives
 - Opérations forestières
 - Présentation de la tarification 2022
 - Présentation des prévisions budgétaires 2022
18. Nomination de la firme comptable.
19. Varia
20. Mot de la fin par le président





zec
Menoqueosawin

Demande de modification aux règlements généraux

Le conseil d'administration, suite aux recommandations du comité de développement de la villégiature, veut présenter aux membres, lors de la prochaine assemblée générale annuelle, une demande de modification à nos règlements généraux :

(https://zecmenoqueosawin.reseazec.com/wp-content/uploads/gestionnaire/15/530/0_documents_0.pdf)

Modification demandée pour l'ajout d'un article :

Article 6.5 Développement de la villégiature privée sur le territoire de la zec

Tout projet de développement de la villégiature sur notre territoire, soit pour l'ajout de chalets ou pour toute autre visée en ce sens, devra être présenté aux membres lors d'une assemblée générale spéciale (selon les règles établies) et accepté par les 2/3 des membres présents.

Afin de donner votre opinion sur cette question, comme sur bien d'autres d'ailleurs, votre présence est indispensable. L'AGA est le moment privilégié pour aider votre conseil d'administration à bien orienter ces interventions.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Luc Marchand ing.f., au nom des membres de votre conseil d'administration





ZEC

Menokeosawin

582, 4e rue de la Pointe, bureau 203, Shawinigan, QC., G9N 1G8

Procès-Verbal de l'assemblée générale annuelle des membres Tenue le 25 avril 2021 à 14h, via la plateforme Zoom

1. Mot de bienvenue

M. Luc Marchand souhaite la bienvenue aux membres.

2. Constatation de la régularité de la convocation, vérification du droit de présence et du quorum

46 membres sont présents. Le quorum de 25 personnes est donc atteint.

3. Ouverture de l'assemblée par le président

M. Luc Marchand, Président ouvre l'assemblée à 14h15.

4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

AGA2021-04-25-01 Chantal Côté propose de nommer Luc Marchand comme président d'assemblée et Karl-Patrick Guérard comme secrétaire d'assemblée. Elle est secondée par M. Denis Loubier. La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Marchand fait la lecture de l'ordre du jour que les membres ont reçu préalablement par la poste. Il est convenu de laisser le varia ouvert.

AGA2021-04-25-02 M. Yvan Richard propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme. Suzanne Labonté appuie. Adopté à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019

AGA2021-04-25-03 M. Denis Loubier propose et M. Raynald Désorcy appuie que le compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 14 avril 2019 soit adopté avec dispense de lecture. Adopté à la majorité.

7. Rapport général du président du conseil d'administration de l'association

M. Luc Marchand présente les membres du conseil d'administration et nos employés.

Fait saillants 2020

- Incertitude liée à la COVID-19
 - Demande au Fonds d'urgence pour les entreprises canadiennes: Emprunt de 40 000\$ dont 30 000\$ à remettre au 31 décembre 2022 (prêt sans intérêt, avec subvention de 10 000 \$)
 - Annulation du méchoui annuel
- Communications avec les membres
 - Mme Carmen Harvey présentera le bilan des communications de l'année lors de son intervention
- Continuation des coupes forestières
 - Poursuite des discussions avec le MFFP pour les travaux de récolte de la matière ligneuse
- Acquisitions payées sans endettement supplémentaire
 - Souffleuse à neige (4 500 \$)
 - Côte-à-côte Yamaha (15 407 \$)

Les réalisations 2020

- Service de déneigement (stationnements : km168, route155 & Lac-Édouard, entrée 4)
 - Service offert à nos membres à titre des gestionnaires de la Zec 12 mois par année
- PADF-VLT : Réfection du chemin du lac du Rebours
 - Approuvé en 2019, reporté et réalisé en 2020
 - Soulignons la contribution des résidents du secteur (5 000 \$)
- Zec Québec (Programme entretien des chemins)
 - Mise à niveau de la route no. 1 entre le poste d'accueil et la fourche menant au Lac Édouard

8. Rapport – Développement faunique et protection du territoire

Développement faunique

- Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond (+ ou - 150 truites) et Limite (+ ou - 250 truites)
 - Investissement : 1 500 \$ (100 % payé par la Zec Ménokéosawin)

Protection du territoire

- Utilisation de l'escouade régionale de Zecs Mauricie : 3 741 \$
- Financement de l'activité :
 - MFFP (Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs) : 1 300\$ (35 %)
 - Zec Ménokéosawin : 2 441 \$ (65 %)

9. Rapport - Réseau routier et infrastructure

Réseau routier

- Réfection du chemin du lac du Rebours :
 - Travaux effectués :
 - Creusage de fossés et « rechargeage » du chemin
 - Installation de 7 nouveaux ponceaux
 - 2 grandes montées ont été améliorées de 90 %
 - Coût total du projet : 20 175 \$
 - Financement du projet :
 - PADF-Ville La Tuque (Programme d'aide au développement faunique) : 15 000 \$ (74 %)
 - Résidents du lac Rebours : 5 000 \$ (25 %)
 - Zec Ménokéosawin : 175 \$ (1 %) (plus : soutien technique)
- Entretien de la route no. 1 :
 - Travaux effectués :
 - Creusage de fossés sur le chemin
 - Installation de 18 nouveaux ponceaux
 - Nivellement du chemin sur environ 35 km
 - Coût total du projet : 49 615 \$
 - Financement du projet :
 - Zec Québec (Programme d'entretien des chemins) : 39 683 \$ (80 %)

- Zec Ménokéosawin : 9 932 \$ (20%)

Infrastructures

- Le projet de rénovation du poste d'accueil a été reporté à 2021 en raison de la COVID-19

10. Rapport – Communications et activités récréatives

Activités récréatives

- Méchoui :
 - Annulation en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19
 - Cependant nous avons obtenu 24 cadeaux de nos commanditaires habituels et le tirage a été effectué le jour de la Fête du Travail par Pierre Boucher et tous les prix ont été remis.

Communications

- Site internet et Facebook:
 - Nous avons informé les membres sur les conditions du réseau routier et ce, autant pour le début de saison que sur le suivi des travaux forestiers
 - Nous faisons un suivi régulier sur les questionnements des membres et les référons aux personnes appropriées
 - <https://zecmenokeosawin.reseazec.com>

11. Rapport – Plan de développement des baux de villégiature

Récapitulatif des démarches réalisées depuis l'AGA du 14 avril 2019

- Les ministères et Ville de La Tuque ont travaillé sur le projet déposé pour en valider la faisabilité. Suivi à venir

12. Présentation des états financiers pour les années 2019-2020

M. Pierre Boucher présente sommairement les états financiers au 30 novembre 2019 et plus en détails les états financiers au 30 novembre 2020, dont copie a été transmise aux membres présents avant l'assemblée. En résumé :

Planification en début d'année

- Difficulté de planifier en raison de la COVID-19
- Souci d'atteindre l'équilibre budgétaire

Résultats et faits saillants

- Produits : 181 518 \$ (+ 18 527 \$ ou + 11,4 % vs réel 2019)
 - Revenus autonomes : 106 578 \$ (+ 2 404 \$ ou +2,3 %)
 - Subventions : 59 940 \$ (+ 1 123 \$ ou +1,9 %)
 - Autres revenus (Fonds urgence, Résidents Rebours) : 15 000 \$ (nouveau)
- Charges : 175 764 \$ (+ 12 365 \$ ou + 7,7 %)
- Excédent des produits sur les charges : 5 754 \$ (résultats de 2018-2019 : -408 \$ sur une prévision de -6 132 \$ adoptée en AGA d'avril 2019)

13. Rapport du comité de surveillance et de vérification

Le rapport du comité de surveillance est présenté par M. Marc Bergeron et est déposé.

14. Adoption des états financiers au 30 novembre 2020

AGA2021-04-25-04

Mme Diane Labonté propose et Denis Loubier appuie la proposition pour l'adoption des états financiers 2018-2019 et 2019-2020 tels que présentés par M. Pierre Boucher. Adopté à l'unanimité

15. Ratification des actes posés par les administrateurs en 2018-2019 et 2019-2020

AGA2021-04-25-05

Dany Laquerre propose et Yvan Richard appuie la proposition de ratifier les actes posés par les administrateurs pour les années 2018-2019 et 2019-2020. Adopté à l'unanimité

16. Plan d'action 2021

16.1 Principales orientations

- Manisoft : on continue nos efforts en 2021 pour implanter ce logiciel pour un meilleur accès à l'ensemble de nos membres.
- Rénovation du poste d'accueil : le projet se réalisera en 2021.
- Opérations forestières : quelques opérations toujours en cours et nous attendons des confirmation pour les nouveaux chantiers éventuels.
- Prospection minière : des projets de prospection minière sont en cours. Il faut s'attendre à des projets d'exploitation dans les prochaines années
- Barrage du lac Armand : le gouvernement veut refaire le barrage du Lac Armand. Le projet n'est pas encore défini dans sa phase finale. Nous nous sommes toutefois assurés de préserver la qualité de pêche pour cet excellent lac.
- Chasse à l'ours : des nouveautés à venir pour cette saison, dont la possibilités de louer des miradors avec appâtage.
- Stagiaires EFLT : nous accueillerons 2 stagiaires de l'École forestière de La Tuque cette saison. Ils nous aideront pour différentes tâches dans la Zec, entre autres pour la protection du territoire.
- Mycotourisme : un projet est en développement avec l'aide de partenaires. Il sera proposé aux membres dès que finalisé.
- Campings aménagés : le plan d'action du camping dans les zecs achève, donc beaucoup de changements à prévoir et une consultation des membres sera enclenchée cette année
- Plan d'action 2016-2021 (Mauricie camping dans les Zecs) : une consultation devrait se faire dans le courant de la prochaine année pour définir notre positionnement pour le nouveau plan.

16.2 Faune et protection du territoire

Développement faunique

- Ensemencement de type dépôt-retrait sur les lacs Rond et Limite
- Possibilité d'ensemencer un autre lac sur 2 propositions :
 - Lac Sunset ou lac du Cap
 - Après consultation des membres, une majorité préfère que la Zec mette ses efforts sur le lac Sunset, ce qui sera fait.
- Aménagement de frayères sur les lacs
 - Invitation pour les membres à participer bénévolement : merci de laisser votre nom au poste d'accueil.

Protection du territoire

- Escouade régionale :
 - Des interventions conjointes auront lieu avec les agents de protection de la faune
 - Objectif : 125 heures de surveillance (assistants de protection faunique)
 - Financement de l'activité :
 - Fonds d'aide pour la protection du territoire des Zecs
 - Zec Ménokéosawin

16.2.1 Chasse à l'orignal et code d'éthique (rappel des grandes lignes)

Une entente volontaire

- Le code d'éthique touche TOUS les utilisateurs en période de chasse à l'orignal
- Objectif principal de faciliter le partage du territoire
- Permet d'accéder à l'information sur l'occupation du territoire
- Aucun nom ne sera divulgué

L'affichage sur le terrain

- Possibilité de deux affiches par chasseur pour identifier le secteur
- Seulement les affiches officielles de la Zec sont tolérées
- Mise à jour annuelle obligatoire pour maintenir la communication
- S'il n'y a pas de pancarte, il est bon de valider sur la carte au poste d'accueil avant ...

Dates importantes

- Apposer l'autocollant de l'année avant le 15 septembre.
- Identifier son lieu principal de chasse sur la carte au poste d'accueil au plus tard le 1er septembre
- La carte de l'année précédente sera conservée jusqu'à cette date
- Un groupe est formé d'au moins deux chasseurs ayant acquittés leurs droits de chasse

La pratique de la chasse doit être réalisée dans le respect et la bonne entente

- L'achat d'un forfait incluant la pratique de la chasse à l'original constitue un engagement à respecter le présent code d'éthique
 - Chaque membre chasseur ou pas a la responsabilité morale de l'application de ce code d'éthique
 - Le respect entre chasseurs est la clé de l'application constructive de ce code
- Plan de gestion de la chasse à l'original du Ministère :
- Présentement le Ministère forêt, faune et des parcs a décidé de prolonger l'ancien plan (celui que nous appliquons) pour l'année 2021
 - L'inventaire des populations n'a pas été en mesure d'être réalisé à ce jour
 - Plan à venir probablement dans la prochaine année

16.2.2 Pêche blanche à la relâche scolaire

- Le plus important est de procéder à un enregistrement complet
- Possible sur le lac Rond et le lac Limite.

16.3 Réseau routier et infrastructure

Réseau routier

- Projet sélectionné : entretien des chemins et réfection de ponceaux
 - Secteurs concernés : L'ensemble des chemins principaux, l'accès du lac Botte et tout autre partie jugée prioritaire suite au dégel
 - Travaux à réaliser (variables d'un chemin à l'autre) : Creusage de fossés, « rechargeage », installation de ponceaux, débroussaillage, et nivellement
 - Coût total du projet : 59 625 \$
 - Financement du projet subvention approuvée sur preuves de réalisation des travaux
 - Zec Québec (Programme d'entretien des chemins des zecs) : 47 619 \$ (80 %)
 - Zec Ménokéosawin : 12 006 \$ (20 %)

Infrastructures

- Projet de rénovation du poste d'accueil (Km 168 – Rte 155 nord)
 - Particularité : ce projet sera financé à 100% par le MFFP
 - Travaux à réaliser : élévation du bâtiment de 3 pieds, isolation du sous-sol, rénovation de la galerie à l'accueil
 - Coût total du projet : 96 000 \$
 - Financement du projet (demande acceptée) :
 - MFFP (Programme de financement de projets d'immobilisation) pour 100% des travaux

16.4 Activités récréatives et communications

Activités récréatives

- Méchoui : reconduction de l'activité cette année au poste d'accueil (Km 168 – Rte 155 nord)
 - Sous réserve de l'autorisation des autorités sanitaires
 - Date à retenir : samedi le 4 septembre 2021
 - Si l'activité est tenue ; les billets seront en vente au poste d'accueil de la Zec (date à confirmer)

Communications

- Site internet: <https://zecmenokeosawin.reseauzec.com>
 - Le site est mis à jour régulièrement et ne pas hésiter à le consulter
- Facebook
 - Plusieurs informations sont transmises régulièrement par ce média
- Adresses courriels
 - Pour toutes informations ou questions, utiliser l'adresse suivante: info.menokeosawin@gmail.com
 - Pour l'enregistrement, déplacements sur la Zec ou toutes autres informations données par nos employés du poste d'accueil, utiliser l'adresse suivante: zecmenokeosawin@gmail.com

16.5 Opération forestières

- Opérations réalisées aux hivers 2019 et 2020 :
- Planification du MFFP (carte au poste d'accueil)
- Consultation des membres
 - La biologiste forestière de l'ARGZM est notre représentante
 - L'harmonisation comporte des faiblesses
 - Nous avons un travail de fond à faire en lien avec l'harmonisation

- Votre participation est très importante
- Nous pouvons aussi faire des représentations au MFFP via Zec Québec

16.6 Tarification 2021 – Changement apportés

En 2021 tous les tarifs restent inchangés, sauf pour :

- Campings aménagés : majoration du tarif (Devenys et Maggie)
- Tous les tarifs pour les campings aménagés seront majorés d'un pourcentage de 2%, avec indexation annuelle pour une période de 3 ans (voir la grille tarifaire sur le site de la Zec)
- Chasse à l'ours : nouveau tarif pour la location d'un mirador
 - Tarif - 9 jours : 100 \$
 - Tarif saisonnier : 600 \$ (ouverture de la Zec jusqu'au 30 juin inclusivement)
- Tous les tarifs de la Zec incluent les taxes de vente applicables

AGA2021-04-25-06 M. Alex Marchand propose et Eric Drouault appuie la proposition de changements à la tarification 2021. Adopté à l'unanimité.

16.7 Présentation des prévisions budgétaire 2021

Pierre Boucher nous présente les prévisions budgétaires avec un budget en léger déficit de \$ 3 855 pour des revenus de \$ 260 205.

AGA2021-04-25-07 M. Yvan Richard propose et Sandra Choquette appuie les prévisions budgétaires 2021. Adopté à l'unanimité.

17. Nomination de la firme comptable

- Proposition du C.A pour confirmer la firme RDL à nouveau cette année à titre de fournisseur des services comptables de l'association

AGA2021-04-25-08 Pierre Ricard propose, appuyé par Louis-Philippe Lavoie. Adopté à l'unanimité

18. Autres sujets ou varia:

- Martin Lemire : permission pour le transfert de bail avec la vente de roulettes sur les campings aménagés pour 2021. La proposition est expliquée et obtient l'assentiment de tous.

AGA2021-04-25-09 Dany Laquerre propose, appuyé par Jean-Guy Lemire. Adopté à l'unanimité

- Jean-Marc Séguin : activités minières sur la Zec. M. Séguin nous fait mention qu'il y a des projets d'exploration minière. Il travaille dans le domaine et il y a volontés d'exploitation près des chemins du Lac Édouard jusqu'au Lac St-Pierre, Il y a aussi de l'intérêt pour le Lac Boivin et dans la ligne d'Hydro Québec. Pas d'impact réel à prévoir pour les activités dans la Zec.
- France Côté : camping sauvage. Il y a une situation où les campings aménagés sont très bien encadrés, mais pour le camping sauvage, les gens semblent vouloir faire ce qu'ils veulent. Cependant, les règles du ministère sont très claires et nous voulons collaborer avec les membres pour faire adhérer les gens à la nouvelle réglementation. Si les gens ne suivent pas les règles, il y a des modalités prévues pour imposer les règles aux utilisateurs.
- Circulation et bruits ambiants durant la période de chasse. M. René Martel soulève un point pour savoir comment on pourrait faire circuler l'information (idéalement via l'accueil) pour faire prendre conscience aux non-chasseurs de la réalité de la chasse pour un respect mutuel. Il est proposé à tous d'envoyer leurs suggestions à info.menokeosawin@gmail.com pour une meilleure sensibilisation de tous.
- Pierre Ricard situation pour les élections au CA : Luc Marchand explique pourquoi il n'y a pas d'élection au cours de cette assemblée générale annuelle. Principalement parce que nos règlements généraux nous en empêchent. Nous pourrions proposer des mises à jour à la prochaine assemblée où les membres seront présents en personne.
- M. Christian Gaudreau voudrait connaître les résultats de chasse au chevreuil pour la saison 2020. M. Marchand répond : il n'y a eu aucun chasseur d'inscrit et donc aucun résultat.

19. Mot de la fin par le président

M. Luc Marchand donne ses commentaires sur la journée et remerci les membres présents pour leur participation à cette rencontre annuelle de la Zec.

20. Levée de l'assemblée

AGA2021-04-25-10

Christian Gaudreau, secondé par Pierre Ricard propose la levée de l'assemblée à 17h10.
Adoptée à l'unanimité


Karl-Patrick Guérard
Secrétaire

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

**ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2021**



GROUPE RDL
TROIS-RIVIÈRES INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

826, boulevard Thibeau
Trois-Rivières (Québec) G8T 7A6
Tél.: 819 378-1214 — Téléc.: 819 694-1465

grouperdl.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC., qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

— Le bon côté
des chiffres

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC. au 30 novembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Groupe RDL TroisRivières inc.⁽¹⁾

Trois-Rivières
Le 3 mars 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A127143

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Résultats

Exercice terminé le 30 novembre

2021

2020

PRODUITS

Forfaits (annexe A)	83 975 \$	77 758 \$
Services aux utilisateurs (annexe B)	12 102	12 469
Tarifs quotidiens (annexe C)	13 970	16 351
Subventions (annexe D)	119 318	59 940
Autres produits (annexe E)	16 395	15 000
	245 760	181 518

CHARGES

Frais d'administration (annexe F)	24 121	17 467
Frais de représentation (annexe G)	1 868	2 991
Frais de fonctionnement - accueil (annexe H)	64 155	77 082
Frais de fonctionnement - réseau routier (annexe I)	750	1 567
Frais de fonctionnement - aménagement de la faune (annexe J)	11 386	6 087
Frais de fonctionnement - projets de l'exercice (annexe K)	121 883	70 570
	224 163	175 764

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

21 597 \$

5 754 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 novembre	2021	2020
SOLDE AU DÉBUT	31 218 \$	25 464 \$
Excédent des produits sur les charges	21 597	5 754
SOLDE À LA FIN	52 815 \$	31 218 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Situation financière

Au 30 novembre

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	62 404 \$	60 149 \$
Créances et autres débiteurs (note 3)	16 732	7 470
Stocks	3 959	3 844
Subvention à recevoir (note 4)	24 261	6 654
	107 356 \$	78 117 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	3 736 \$	597 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	5 990	5 495
	9 726	6 092

DETTE À LONG TERME (note 8)

	44 815	40 807
	54 541	46 899

ACTIF NET

NON-AFFECTÉ

	52 815	31 218
	107 356 \$	78 117 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 novembre

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	21 597 \$	5 754 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Créances et autres débiteurs	(9 262)	(7 470)
Stocks	(115)	967
Subvention à recevoir	(17 607)	6 924
Fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	3 139	(1 343)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 248)	4 832
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	10 000	30 000
Remboursement de la dette à long terme	(5 497)	(5 031)
Apports reportés	-	(4 300)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 503	20 669
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	2 255	25 501
ENCAISSE AU DÉBUT	60 149	34 648
ENCAISSE À LA FIN	62 404 \$	60 149 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2021

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 10 février 1978 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités consistent à gérer la zone d'exploitation contrôlée ZEC MÉNOKÉOSAWIN selon les modalités de l'entente signée avec le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de préparation des états financiers

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la dépréciation des actifs financiers.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Prestation de services

L'organisme comptabilise ses produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont constatés lorsque le processus de génération du profit est achevé, c'est-à-dire lorsque le produit est expédié au client ou le service rendu, que les risques inhérents ont été transférés et que le prix est déterminé ou déterminable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des créances et autres débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et autres dettes de fonctionnement et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

3. CRÉANCES ET AUTRES DÉBITEURS

	2021	2020
Remboursement d'immatriculation à recevoir	- \$	128 \$
Taxes à la consommation	16 732	7 342
	16 732 \$	7 470 \$

4. SUBVENTION À RECEVOIR

	2021	2020
Subvention - Zone d'Exploitation Contrôlée du Québec	2 344 \$	4 779 \$
Subvention - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	21 917	1 875
	24 261 \$	6 654 \$

5. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

	2021	2020
Le coût des immobilisations corporelles détenues est le suivant :		
Équipements	57 771 \$	55 456 \$
Aménagement et ponts	177 021	177 021
Restauration et seuils	79 737	79 737
Matériel roulant	18 407	39 384
Fosse septique	8 850	8 850
	341 786 \$	360 448 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Notes complémentaires

Au 30 novembre 2021

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une facilité de crédit de type AccordD autorisé de 28 120 \$. Un montant de 28 120 \$ est disponible au 30 novembre 2021.

7. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	3 736 \$	93 \$
Retenues à la source	-	504
	3 736 \$	597 \$

Les sommes dues à l'État sont de - \$ (504 \$ en 2020).

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral.	40 000 \$	30 000 \$
Emprunt d'un montant initial de 10 000 \$, remboursable par versements mensuels de 162 \$ incluant les intérêts au taux de 9,20 %, échéant en mars 2023.	2 345	3 990
Emprunt d'un montant initial de 25 000 \$, remboursable par versements mensuels de 395 \$ incluant les intérêts au taux de 8,45 %, échéant en novembre 2023.	8 460	12 312
	50 805	46 302
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	5 990	5 495
	44 815 \$	40 807 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	5 990 \$
2023	4 814 \$
2024	40 000 \$

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme a reçu 100 % (97 % en 2020) de ses subventions auprès de deux organismes subventionnaires.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 novembre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et autres dettes de fonctionnement et sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**
Notes complémentaires
Au 30 novembre 2021

11. AUTRES INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Informations complémentaires aux projets de l'exercice (annexes D et K)

	2021		
	Frais engagés	Subventions affectées	Excédent (insuffisance)
Exercice terminé le 30 novembre 2021			
Entretien du poste d'accueil	61 337 \$	62 117 \$	780 \$
Entretien du chemin Route no. 1 - ZEC Québec	60 546	47 649	(12 897)
	121 883 \$	109 766 \$	(12 117) \$
2020			
Exercice terminé le 30 novembre 2020			
Entretien du chemin Lac Rebours - Ville de La Tuque	20 175 \$	14 800 \$	(5 375) \$
Entretien du poste d'accueil	780	-	(780)
Entretien du chemin Route no. 1 - ZEC Québec	49 615	39 683	(9 932)
	70 570 \$	54 483 \$	(16 087) \$

12. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'Association a offert à titre gratuit l'accès à son réseau routier à une compagnie d'exploitation forestière. En contrepartie, la compagnie d'exploitation forestière s'occupait de déneiger le réseau routier et le stationnement de l'Association. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur marchande des services reçus. Au cours de l'exercice, elles ont totalisé 5 090 \$ et n'ont généré aucun profit. L'opération a été pris en compte dans les résultats.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2021

2020

ANNEXE A - FORFAITS

Gros forfait	26 790 \$	27 102 \$
Forfait et séjour original	9 198	5 962
Forfait ours noir	187	322
Petit forfait	2 661	1 844
Forfait petit gibier	718	326
Forfait cerf de Virginie	39	78
Forfait pêche	3 940	3 570
Cartes de membre	7 566	6 809
Forfait étudiant	157	78
Réseau routier saisonnier	32 719	31 667
	83 975 \$	77 758 \$

ANNEXE B - SERVICES AUX UTILISATEURS

Location de chalets	1 957 \$	2 035 \$
Camping	8 455	9 035
Location de chaloupes	665	348
Cartes topographiques et cartes chasseurs	772	937
Location d'un mirador	87	-
Téléphone	26	100
Vêtements et articles promotionnels	140	14
	12 102 \$	12 469 \$

ANNEXE C - TARIFS QUOTIDIENS

Chasse au petit gibier	511 \$	682 \$
Pêche	8 836	10 689
Droits exigibles à la circulation	4 623	4 980
	13 970 \$	16 351 \$

ANNEXE D - SUBVENTIONS

Municipalité du Lac Édouard	- \$	1 897 \$
Apports reliés aux projets de l'exercice	109 766	54 483
Aide à la protection du territoire	4 125	1 875
Aide à l'administration	2 344	1 685
Programme ours miradors	3 083	-
	119 318 \$	59 940 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2021

2020

ANNEXE E - AUTRES PRODUITS

Subvention – Compte d’urgence pour les entreprises canadiennes	10 000 \$	10 000 \$
Contribution des résidents - Entretien chemin lac Rebours	-	5 000
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	1 305	-
Droit de passage pour coupe de bois	5 090	-
	16 395 \$	15 000 \$

ANNEXE F - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	1 698 \$	1 346 \$
Frais pour les postes d'enregistrement	1 716	1 812
Cotisations	5 519	4 220
Papeterie et frais de bureau	2 663	2 087
Frais d'activités des membres	-	372
Miradors projet ours	1 609	-
Taxes et permis	145	245
Télécommunications	1 454	1 418
Honoraires professionnels	7 420	3 900
Intérêts et frais bancaires	709	411
Intérêts sur dette à long terme	1 188	1 656
	24 121 \$	17 467 \$

ANNEXE G - FRAIS DE REPRÉSENTATION

Frais de déplacement - Conseil d'administration	380 \$	1 562 \$
Frais de repas et représentation	654	362
Assemblée générale	809	767
Dons	25	300
	1 868 \$	2 991 \$

ANNEXE H - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - ACCUEIL

Salaires et charges sociales	46 475 \$	42 048 \$
Carburant	2 557	2 085
Entretien et réparations - général, déneigement	5 943	6 149
Entretien et réparations - matériel roulant et équipement	1 541	777
Immobilisations acquises à même les produits	2 315	19 907
Frais de déplacement - accueil	2 920	2 725
Fournitures d'opérations	1 057	1 015
Publicité et promotions	309	540
Achat de marchandises destinées à la vente	-	897
Propane	1 038	939
	64 155 \$	77 082 \$

**ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE
DE LA RIVIÈRE BOSTONNAIS NORD INC.**

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 30 novembre

2021

2020

ANNEXE I - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - RÉSEAU ROUTIER

Entretien réseau routier	750 \$	1 567 \$
--------------------------	---------------	-----------------

ANNEXE J - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

Dossier forestier	38 \$	846 \$
Ensemencement	5 610	1 500
Frais de surveillance	5 738	3 741
	11 386 \$	6 087 \$

ANNEXE K - FRAIS DE FONCTIONNEMENT - PROJETS DE L'EXERCICE

Projet de l'exercice	121 883 \$	70 570 \$
----------------------	-------------------	------------------